

Vacances Pour Tous – 21 rue Saint Fargeau – CS 72021 - 75989 PARIS CEDEX 20

Agréé JEPVA par le ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative - Inscrit au Registre des Opérateurs de Voyages et Séjours

Certification d'Immatriculation : IM 075 100 379 - Agrément national d'organisme de tourisme social et familial n°06.07.04

Association reconnue d'utilité publique par décret du 31/05/1930



Centre de Vacances « Les Montilles de Gaillardy »

Chemin de Fin de Siècle

Notre Dame du Grau

34300 AGDE

Tél. 04 67 94 24 41 (petits)

Tél. 04 67 21 39 05 (grands)

RENDEZ-VOUS SUR PLACE

Les usagers inscrits en RENDEZ-VOUS SUR PLACE sont attendus

- ⇒ le deuxième jour vers 10 heures, et seront repris
- ⇒ l'avant-dernier jour vers 19 heures.

TRANSPORT

En train ou en car (selon les effectifs) au départ de LORRAINE : Epinal, Metz, Nancy. ALSACE : Colmar, Mulhouse, Strasbourg. CHAMPAGNE ARDENNE : Châlons-en-Champagne, Charleville, Reims, Sommesous, Troyes et MACON.

PREMIER ET DERNIER REPAS SERVIS

Premier repas servi : petit déjeuner du 2^{ème} jour (voyage de nuit)

Dernier repas servi : dîner de la veille + petit-déjeuner en fonction de l'heure de retour (voyage de nuit).

SITE

- Situation géographique

Le centre est implanté à Notre Dame, entre Agde (4 km de la mer) et le Grau d'Agde (embouchure de l'Hérault). Il est situé sur un vaste terrain ombragé (2 ha), à 800 m de la plage.

Ensoleillement garanti et nombreuses visites ou découvertes possibles pour des vacances agréables ! A titre d'exemples : le Cap d'Agde, Sète et son port, Pézenas, et l'arrière-pays avec le lac du Salagou, les contreforts du Larzac, les gorges de l'Hérault et les grottes de Clamouse...

- Cadre de vie

Le centre « Les Montilles de Gaillardy » est constitué d'espaces bien sectorisés permettant une cohabitation de différents groupes d'âge. Le bâtiment « mer » est doté de chambres de 2 à 8 lits ; les sanitaires et douches sont à proximité des chambres. Le bâtiment « terre » est constitué de chambres de 8 lits avec à proximité les blocs lavabos, douches, et W-C. Le bâtiment central comporte deux salles à manger, la cuisine, l'infirmerie et ses chambres d'isolement, et les locaux administratifs.

Des terrasses avec canisses et parasols permettront de prendre éventuellement les repas à l'extérieur dans une ambiance de vacances.

ACTIVITES

« Les Montilles de Gaillardy » bénéficient d'un espace clos de plus de 2 ha et une végétation bien pensée a permis d'y positionner des espaces de vie et des espaces jeux. Un terrain sablonneux pour le football, un terrain de tennis, un minigolf, un endroit ombragé avec tables de ping-pong, une plaine de jeux, seront des atouts non négligeables pour la pratique de multiples activités sportives et l'organisation de petits et grands jeux pour le plaisir de tous.

Le bord de mer avec la plage du Grau et la plage St Vincent apporteront à ce fonctionnement une touche balnéaire. Les baignades y seront régulièrement organisées sous la conduite des animateurs et surveillants de baignade.

Les jeux de sable, de bord de mer permettront des vacances toniques, mais farniente et bronzette ne seront pas bannis pour assurer une alternance dans le rythme de vie et respecter les possibilités et les désirs de chacun. Et bien sûr, pour compléter tout cela, pique-nique, veillées et activités diverses viendront agrémenter la journée et les soirées.

Le plus du séjour :

- Une journée dans un parc nautique
- Une demi-journée d'acrobranche
- Une journée dans l'arrière-pays

Pour tous : pour compléter toutes ces découvertes, des activités traditionnelles seront proposées aux participants : Grands jeux, jeux sportifs, activités manuelles et d'expressions, ... puis des veillées et des soirées disco seront présentes pour clôturer ces longues journées. Des cars à disposition permettront le transfert aux activités et seront les éléments indispensables pour permettre la découverte de cette région, le Cap d'Agde, Pézenas et ses ruelles typiques avec son artisanat régional, Agde et sa richesse historique, St Guilhem le Désert, seront des points de chutes possibles

ORGANISATION DU SEJOUR

Les animateurs favoriseront pour chaque enfant : la prise de responsabilités, l'autonomie, et la découverte du milieu naturel et des traditions locales de manière ludique. Ils organiseront la vie quotidienne afin de respecter le rythme et les besoins de chaque enfant (sommeil - alimentation – hygiène).

Le lever, le petit-déjeuner et le coucher seront individualisés.

Une lingère assure le lavage du linge courant, nécessairement bien marqué au nom de l'enfant. Evitez les vêtements de marque.

Un assistant sanitaire diplômé veille à la bonne santé de tous, en collaboration avec le médecin habituel du centre. Veillez à ce que la fiche sanitaire de liaison soit bien remplie, surtout la partie : « renseignements médicaux » avec le certificat médical en cas d'activité « plongée ».

Pour les temps de vie quotidienne - lever, toilette, repas, courrier, argent de poche, linge - un adulte est responsable d'un petit groupe de 6 à 10 enfants pendant toute la durée du séjour, créant ainsi un climat sécurisant et permettant à chacun de conserver ses repères. Ceci est particulièrement important pour les plus jeunes en quête de sécurité.

Nous pensons qu'il est indispensable que chacun prenne en charge les différents aspects de la vie collective dans le respect du matériel et des personnes.

Attention ! Si le comportement de votre enfant était de nature à nuire à sa sécurité ou à celle de ses camarades, à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun - ou encore, qui ne respecterait ni les règles, ni les biens matériels de l'association, une décision de renvoi pourrait être prise à son encontre, frais de retour à votre charge...

Ceci dit, nous sommes convaincus que chaque jeune a le désir de réussir ses vacances. En ce qui nous concerne, nous mettons tout en œuvre pour l'aider à y parvenir...

POUR AVOIR DES NOUVELLES DE VOTRE ENFANT

Nous mettons en place un blog : www.ondonedesnouvelles.com

1. Etape 1 : Il vous faudra dans un premier temps créer un compte :
 - identifiant ou nom d'utilisateur : votre adresse mail
 - mot de passe : de votre choix
2. Etape 2 :
 - cliquez sur accéder au journal de votre enfant
 - code à renseigner : il vous sera confirmé sur la convocation départ

PREPARER LE SEJOUR

- **Trousseau de séjour / trousseau spécifique :**
IMPORTANT : tout le linge doit être marqué au nom de l'enfant (marqueur indélébile ou bande cousue). Merci d'éviter les vêtements de valeur.
- **Argent de poche :** à discrétion de la famille. Les enfants ne manquent de rien au centre, il n'est donc pas nécessaire de leur donner d'importantes sommes d'argent. Néanmoins une base maximale de 10 euros par semaine semble correcte. Placez la somme dans une enveloppe : sur place, l'équipe prendra en charge, avec l'enfant, la gestion de cet argent.
- **Santé :** la fiche de renseignements médicaux et individuels doit être complétée avec précision. Elle est obligatoire. N'oubliez pas de nous communiquer toutes recommandations utiles. L'assistant sanitaire du séjour veillera au bon état de santé de tous. Pour tous les traitements médicaux en cours, un double de l'ordonnance du médecin est exigé pour que le jeune puisse poursuivre son traitement. Fournir impérativement l'attestation de sécurité sociale ou de la CMU.
- **Utilisation du téléphone mobile :** l'usage abusif des portables peut nuire à l'ambiance générale d'un séjour collectif de vacances. Nous conseillons donc aux jeunes de ne pas les emporter pendant leur séjour.
- **Objet de valeur :** le centre ne peut être tenu pour responsable de la disparition d'objets personnels non indispensables : vêtements de marque, bijoux, appareils électroniques, téléphones ...

ASSURANCE

Toute disparition ou détérioration d'objets devra impérativement être signalée au directeur (-trice) dès que vous vous en apercevrez et en tout état de cause, avant la fin du séjour car l'assurance ne pourra plus intervenir après la fin du séjour.

Attention, les pertes, dégradations et vols d'objets (type appareils électroniques, téléphones mobiles, bijoux, espèces,...) ne sont pas garantis par l'assurance.

En cas d'accident corporel, l'assurance intervient en complément des remboursements de la Sécurité Sociale et de votre mutuelle.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Avant le départ A NOUS RETOURNER OBLIGATOIREMENT
(VPT57 – 1, rue du Pré Chaudron BP 45147 – 57074 METZ CEDEX 03)

- Une copie ou un scan de la fiche sanitaire de liaison complétée et signée (attention cette fiche confidentielle revêt un caractère très important en cas de problème médical ou d'accident. Nous vous conseillons de la remplir avec attention).

L'original sera remis au moment du départ.

A remettre au départ

- L'original de la fiche de renseignements médicaux et individuels
- La photocopie de votre carte d'assuré ou l'attestation de votre CPAM
- Une enveloppe argent de poche
- Toute correspondance utile au directeur

A mettre dans la valise

- La fiche de trousseau

L'ABSENCE DE L'UN DE CES DOCUMENTS NOUS VERRA DANS L'OBLIGATION DE REFUSER LE DEPART DU JEUNE